

View this email in your browser

Le Zapping des Smalls

- La pause continue cette semaine pour le CAC small (-0,9%) alors que le CAC 40 (+0,5%) continue sa progression
- **Abivax**, **Navya** et **Bourse Direct** ont particulièrement bien performé
- Les secteurs **Medtech**, **Divers** et **Immobilier** ont le mieux progressé cette semaine.

La semaine des smalls



Petite pause cette semaine pour le CAC small (-0,9%) alors que le CAC 40 (+1,1%) continue sa progression. Depuis le début de l'année le CAC small gagne +14,6% et surperforme le CAC 40. **Sur les 165 valeurs qui composent le CAC small, 75 sont ressorties en hausse.**

Le TOP / FLOP de la semaine

TOP

Cette semaine **Abivax** prend la tête du Top. La biotech spécialisée dans la recherche, le développement et la commercialisation de composés antiviraux et de vaccins gagne +10,6% après l'annonce de la fin de son étude pour le traitement de la rectocolite hémorragique.

Navya, groupe spécialisé dans les véhicules autonomes 100% électriques prend la suite cette semaine (+10,0%), après l'obtention d'un partenariat technologique avec REE Automotive pour le développement d'un système de conduite autonome.

Enfin, **Bourse Direct** (+7,5%), le service de courtage en ligne surfe sur l'engouement des particuliers pour la bourse, toujours aussi fort au premier trimestre 2021.

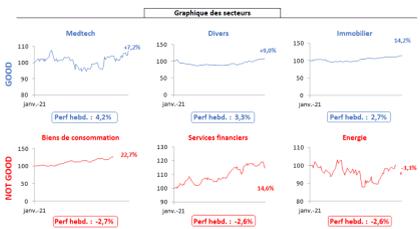
FLOP

Plus forte baisse cette semaine à hauteur de -15,7%, l'entreprise française de jeux vidéo **Atari** voit son cours chuter. Après une forte hausse du cours suite à l'annonce de l'évolution de la gouvernance du groupe avec la création de ses deux entités distinctes, Atari Gaming et Atari Blockchain, avec un pic atteignant 0,96 € par action, le titre fait l'objet de prises de bénéfices qui se traduisent par son érosion.

Le spécialiste du stockage d'énergie et de l'e-mobilité, **Engie EPS** annonce cette semaine la signature d'un contrat de cession d'actions à TCC (Taiwan Cogeneration Corporation), société taïwanaise dans le secteur de l'énergie, à hauteur de 60,5% du capital. La branche technologique d'Engie s'est négociée à un prix de 17,10€ par action soit une décote de 18,6%, correspondant à un prix total de 132 M€. Suite à l'annonce de cette OPA, le cours s'est ajusté sur le marché, engendrant une baisse du titre de -9,0%.

Pour finir, la société pétrolière **Maurel & Prom** perd -7,9% cette semaine suite à la publication de son activité T1 2021 qui fait ressortir un chiffre d'affaires de 85 M\$, en hausse de 7% par rapport au T1 2020 mais en baisse de -27% par rapport au T4 2020. La production recule de 13% par rapport à l'an dernier à 24 240 barils équivalent pétrole par jour. Par ailleurs, on note une légère baisse de la trésorerie qui s'élève à 154 M\$ contre 168 M\$ en décembre 2020 ainsi qu'une réduction de l'endettement total net de 601 M\$ à 447 M\$.

Le tableau de bord des secteurs



Good

Secteurs les plus en vogue cette semaine, les **Medtech** (+4,2%), **Divers** (+3,3%) ainsi que l'**Immobilier** (+2,7%) se démarquent par leurs bonnes performances et surperforment le CAC Small (-0,9%).

Hausse la plus significative cette semaine, le secteur des Medtech s'appuie sur la performance de **Guerbet** (+5,8%). Le spécialiste des produits, solutions et services pour l'imagerie médicale voit son cours grimper, porté par la tendance haussière depuis le début de l'année (+7,15%). Elle s'inscrit dans une tendance sectorielle positive selon Moody's, qui prévoit une progression de 4 à 6% en 2021 (contre 2 à 4% prévus initialement).

En deuxième position, on retrouve le secteur Divers, pour la 3^{ème} fois consécutive dans notre Good. Une fois encore, la performance résulte de l'activité de **Boiron** (+5,2%) ainsi que de la **SMTPC** (+0,4%). En effet, l'enseigne emblématique de laboratoire français, Boiron, poursuit son ascension, poussée par des annonces (comme la distribution d'autotests COVID-19 avec NG Biotech) qui présagent de bons chiffres pour la publication imminente du CA T1.

L'immobilier complète ce trio de tête en affichant une bonne santé, à l'image du géant **Altarea** (+3,8%). Le promoteur immobilier français, particulièrement présent dans le secteur du logement, des bureaux et du commerce. Le groupe poursuit sa hausse en multipliant les projets de construction (Nantes, partenariat avec Carrefour...) avec le dernier en date en concert avec le Crédit Agricole pour le renouvellement urbain du Quartier Guillaumet à Toulouse. Par ailleurs, la branche Altarea Solutions & Services, dans la continuité de son offre « Solution Meublé » qui a pour but de faciliter l'accès des clients à l'investissement locatif propose depuis cette semaine l'offre complémentaire « Evolution Meublée » qui présente des avantages fiscaux et de trésorerie aux investisseurs qui souhaitent conserver leur bien tout en atténuant les charges fiscales.

Not Good

Cette semaine, les secteurs affichant la baisse la plus significative sont les **Biens de consommation** (-2,7%), l'**Energie** (-2,6%) et les **Services Financiers** (-2,6%). Ils sous-performent le CAC Small (-0,9%).

Dans le secteur des biens de consommation, le constructeur de bateaux Bénéteau (-4,1%) poursuit sa descente entamée le 9 mai après avoir annoncé la cession de la marque de voiliers de luxe CNB au chantier italien Solaris. Sur le mois, le cours a chuté de -7,4%. Après une hausse de près de 100% depuis le début de l'année et la création de deux entités distinctes Atari Gaming et Atari Blockchain, la société Atari (-15,7%) connaît un contrecoup logique cette semaine. Par ailleurs, Technicolor (-7,6%), le concepteur de systèmes vidéo et d'effets spéciaux, voit son cours s'éroder.

Cette semaine, le secteur de l'Energie accuse le coup des mauvaises performances de **Voltaia** (-1,0%), d'**Engie EPS** (-9,0%) et des **Etablissements Maurel & Prom** (-7,9%). Le spécialiste de la production d'électricité à partir des énergies renouvelables Voltaia a annoncé le démarrage de la construction d'une centrale de stockage au UK. Sa mise en service est prévue au T1 2022 et représente un investissement d'environ 17 M€. Le cours devrait cependant remonter au cours des prochaines semaines avec l'annonce mercredi d'un CA T1 de 63,9 M€ en hausse de +73% en publié et de +95% à tcc. De surcroit, Engie a annoncé un accord avec la société taïwanaise TCC pour la cession de sa participation de 60,5% dans le capital d'ENGIE EPS. L'opération s'effectue au prix de 17,10€ par action, soit une décote de 18,6% par rapport au cours de clôture d'hier soir. Enfin le producteur d'hydrocarbure onshore et offshore Maurel & Prom connaît de nouveau une semaine difficile après un mois délicat. Le cours devrait se stabiliser avec l'annonce hier d'un chiffre d'affaires en croissance de 7% à 85,2 M€.

Enfin le secteur des Services Financiers clôture notre Not Good de la semaine, tiré vers le bas par les mauvaises performances de **Rothschild & Co** (-7,5%) et de **ABC arbitrage** (-0,4%).

Inscrivez un ami à la newsletter

Newsletter réalisée par Cécile Aboulian, Louis-Marie de Sade, avec la participation de Cyril Cohen et de Tanguy Barbier

EuroLand Corporate accompagne les entreprises de croissance et leurs actionnaires financiers lors d'opérations financières telles que : levée de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisition ou cession, recomposition de capital (OBO, LBO...)



*La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif.

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement celles d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification, leur exactitude n'est pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou synthétiques. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exhaustivité ou la véracité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore de l'une quelconque manière à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotions) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (boutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être distribués, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des Etats-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus.*

Copyright © 2021 EuroLand Corporate. All rights reserved.

Want to change how you receive these emails?
You can update your preferences or unsubscribe from this list.

